



EN ACTION

Vol 36 | No 7 | Juin 2023

Conseil national des 30 et 31 mai
Conseils fédéraux FIQ et FIQP du 30 mai
Congrès FIQ et FIQP du 1^{er} juin

REGROUPEMENT DES FIQ | figsante.qc.ca | fiqp.org



DERNIÈRE ÉDITION DU JOURNAL EN ACTION

DU NOUVEAU TRÈS BIENTÔT DANS VOTRE BOÎTE COURRIEL ET VOTRE BOÎTE AUX LETTRES

Après plus d'un an de travail et de réflexion, le comité Communication, composé de cinq militantes de différentes régions du Québec, a proposé deux nouveaux outils de communication destinés aux membres de la FIQ afin de remplacer le journal En Action, dont le format actuel ne répond plus aux besoins.

Vous verrez donc apparaître, en décembre prochain, une nouvelle infolettre thématique qui rapportera les décisions prises en votre nom par vos déléguées, ainsi qu'un tout nouveau magazine d'information syndicale, que vous recevrez à la maison deux fois par année, dès le printemps 2024.

La nouvelle infolettre sera simple et courte, sur le modèle de l'Info-Négo actuel, que vous êtes nombreuses à lire régulièrement. Elle rapportera les décisions d'instances, les raisons de ces décisions et le contexte dans lequel elles ont été prises. Vous la recevrez rapidement après les différentes instances, évitant ainsi un décalage avec une actualité toujours plus pressante.

Le magazine, quant à lui, sera plus intemporel. Positif, mobilisateur, il parlera de votre quotidien, de vos réalités, mais aussi des luttes sociales, politiques et syndicales auxquelles il faut s'attarder en tant que femmes d'action, femmes progressistes et

femmes luttant contre le racisme systémique. Si vous préférez, il vous sera aussi possible de recevoir le magazine en version PDF, par courriel.

DEPUIS 35 ANS

Le journal En Action a pris plusieurs formes au cours des 35 années d'existence de la Fédération. Il a suivi les modes et les tendances, tout en restant l'outil de prédilection pour informer les professionnelles en soins des décisions qui avaient un impact sur leur travail, notamment dans le cadre de négociations et de moyens de pression. Les états financiers de la Fédération, auparavant insérés dans le journal, seront désormais disponibles sur son site Web.

Pour remplacer ce journal envoyé après chaque instance, il fallait donc garder en tête différents principes directeurs, dont le respect de la démocratie syndicale, la transparence, l'utilisation réfléchie du budget de la Fédération et l'adéquation avec les axes du dernier congrès, dont l'importance de la politisation.

Poursuivre le virage numérique tout en accordant une place privilégiée au papier, pour entrer en contact avec les membres, était aussi une préoccupation importante afin d'offrir des outils complémentaires, touchant ainsi le plus grand nombre de membres.

METTEZ-Y VOTRE COULEUR

Afin de ne rien manquer de l'actualité syndicale, assurez-vous de vous inscrire à nos différentes infolettres à figsante.qc.ca/actualites/infolettre/.

Et puisque la volonté du comité Communication est que le magazine vous ressemble, que vous puissiez vous y reconnaître, nous vous invitons à partager vos idées de rubriques et de sujets en écrivant à l'adresse magazine@figsante.qc.ca.

D'ici la mi-septembre, nous attendons aussi vos suggestions de nom pour ce nouveau magazine. Vous adorez les jeux de mots? Laissez aller votre imagination! ■



1. Amélie Mercier, Syndicat interprofessionnel du CHU de Québec

2. Isabelle Thibault, membre du comité Élection

3. Diane Bilodeau, Syndicat des professionnelles en soins de santé du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

MOT DE LA PRÉSIDENTE

En Action, vol. 36, n° 7, juin 2023 | Publié par le service Communication | Tirage : 80 000 exemplaires | Montage graphique : Coopérative Belvédère communication | Photo couvert (bandeau) : Amélie Plourde, Syndicat interprofessionnel de la santé de l'UCPQ | Photographies : Jessy Brown | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication *En Action* » | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, remplissez le formulaire en ligne à figsante.qc.ca | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | figsante.qc.ca | info@figsante.qc.ca



La Fédération s'est fait un devoir de porter la voix de ses membres jusqu'entre les murs de l'Assemblée nationale, à Québec.

ENSEMBLE, POUR ÊTRE PLUS FORTES. ENSEMBLE, POUR ALLER PLUS LOIN!



Lors de ce conseil national, si nous avons fermé un chapitre important de notre histoire en réintégrant les syndicats de la FIQ | Secteur privé au sein de la FIQ, nous sommes malgré tout très enthousiastes pour la suite des choses. La Fédération demeure une interlocutrice incontournable pour la défense des professionnelles en soins. C'est plus solidaires et unies que jamais que les déléguées de la FIQ ont clos cette instance. Pour elles, c'est ensemble que nous sommes plus fortes et c'est ensemble que nous irons plus loin.

Nous pouvons dire que les derniers mois ont été passablement occupés, tant pour notre organisation syndicale, vos représentantes locales que pour vous, les professionnelles en soins. Plusieurs projets de loi importants ont été déposés par le gouvernement du Québec, des projets de loi qui ont ou auront des conséquences majeures sur le quotidien de celles qui sont au cœur du réseau de la santé.

Dans tous les cas, la Fédération s'est fait un devoir de porter la voix de ses membres jusqu'entre les murs de l'Assemblée nationale, à Québec. Elle l'a entre autres fait pour le projet de loi n° 10, adopté au cours des derniers mois, qui à échéance viendra interdire le recours aux agences privées dans le réseau. Plus récemment, c'est dans le cadre du projet de loi n° 15, projet mammoth du ministre de la Santé, que la Fédération a tenté d'influencer les parlementaires, car cette énième réforme changera définitivement le réseau de la santé. Soyez assurées que nous continuerons à suivre de

près les travaux entourant ce projet de loi. L'intérêt des professionnelles en soins et celui des patient-e-s devront être à la base des décisions qui seront prises par le gouvernement.

QU'EST-CE QUI NOUS ATTEND?

On peut s'attendre à ce que les prochains mois ne soient pas non plus de tout repos. Et avec la période estivale qui commence, on sait déjà que les semaines à venir seront difficiles pour les infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques. Malheureusement, encore une fois, on sent que ni les PDG, ni les gestionnaires, ni même le ministre de la Santé ne se sont préparés pour y faire face. C'est aberrant, c'est révoltant.

Et vous le savez mieux que quiconque, en l'absence de plan de match, les gestionnaires vont emprunter le dangereux chemin d'une gestion au jour le jour, privilégiant le recours au temps supplémentaire et au temps supplé-

mentaire obligatoire (TSO), les plans de contingence ou le travail en sous-effectif, plutôt que de permettre aux professionnelles en soins de souffler et de relâcher un peu la pression.

Avoir des vacances, c'est un droit... un droit qui appartient aussi aux professionnelles en soins. Et c'est la responsabilité des gestionnaires d'évaluer la capacité des établissements à donner des soins de qualité et sécuritaires, et ce, en fonction du personnel disponible. Soyez assurées que la Fédération et vos représentantes syndicales seront aux aguets et n'hésitez pas à faire appel à ces dernières si vous pensez que vos droits ne sont pas respectés!

Bon été à toutes! ■



1. Hugo Le, Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides
2. Isabelle Trépanier, membre du Comité exécutif de la FIQ
3. Marie-Chantal Bédard, Syndicat interprofessionnel de Lanaudière

SECTEUR SOCIOPOLITIQUE



(de gauche à droite) Françoise Ramel, vice-présidente, Myrna Karamanoukian et Virginie Lambert-Bérubé, conseillères syndicales

UNIES POUR LA SOLIDARITÉ

Les déléguées, réunies en conseil national, ont adopté la nouvelle mouture de la politique de solidarité de la Fédération. Cette politique concrétisera le positionnement de la FIQ auprès des actrices et acteurs de la solidarité internationale au Québec.

La dernière refonte de la politique remontant à 2010, il devenait nécessaire de repenser l'action solidaire. Pour ce faire, la Fédération a échangé avec ses partenaires, soit l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et Infirmières de l'humanité, un organisme de coopération internationale. Les équipes syndicales ont, elles aussi, été consultées quant à leurs pratiques de dons de solidarité. Ces rencontres ont permis non seulement d'échanger sur les façons de faire des dernières années, mais aussi de repenser le rôle de l'organisation comme actrice de changement social.

Ainsi, forte d'une trentaine d'années de mobilisation auprès des organisations locales et internationales, la Fédération ancre désormais ses actions dans six principes :

- Droits des travailleuses et travailleurs
- Justice sociale, égalité et équité
- Droits humains
- Santé et déterminants sociaux
- Développement durable
- Liberté et paix

De façon plus concrète, ces principes viennent enraciner les actions de solidarité dans les volets suivants : l'information et l'éducation à la solidarité, la poursuite des stages de solidarité, le soutien financier aux projets de renforcement des solidarités et l'action politique.

Projet de loi n° 15 : la FIQ s'organise

PROJET DE LOI N° 15 : LA FIQ S'ORGANISE

- Considérant les impacts importants qu'aura le projet de loi n° 15 sur les organisations syndicales représentant les employé-e-s du réseau de la santé et des services sociaux;
 - Considérant la nécessité d'adapter nos structures syndicales à la reconfiguration des établissements publics de santé sous un employeur unique, Santé Québec, tout en préservant la démocratie syndicale et le rapport de force des membres quant à leurs conditions de travail;
- les déléguées ont adopté la mise sur pied de quatre groupes de travail.

COMITÉ STRATÉGIQUE DE COORDINATION

Mandats :

- Proposer des pistes de réflexion visant à orienter les décisions devant être prises par les différentes instances de la FIQ
- Effectuer le suivi de l'implantation de la loi pour rendre le réseau de la santé et des services sociaux plus efficace
- Effectuer le suivi du plan de communication de la FIQ
- Effectuer le suivi des propositions d'ajustements à la structure FIQ
- Mettre en place les mécanismes nécessaires afin d'assurer la gestion des changements organisationnels

Militantes élues :

- Jean-Sébastien Blais, Syndicat interprofessionnel en soins de santé de l'Abitibi-Témiscamingue
- Sébastien Bouchard, Syndicat interprofessionnel de la santé de l'IUCPQ
- Julie Daigneault, Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides
- Stéphanie Goulet, Syndicat des professionnelles en soins des Cantons-de-l'Est

- Nancy Hogan, Syndicat interprofessionnel du CHU de Québec
- Brigitte Petrie, Syndicat des professionnelles en soins de Montérégie-Est

GRUPE DE TRAVAIL SUR L'AJUSTEMENT DE L'OFFRE DE SERVICE

Mandat :

- Approfondir la réflexion sur l'offre de service de la FIQ dans la nouvelle structure qui sera déterminée par les instances appropriées

Militantes élues :

- Sabrina Beauregard, Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides
- Chantal Denommé, Syndicat interprofessionnel de Lanaudière
- Jesse Jomphe, Syndicat des professionnelles en soins de Chaudière-Appalaches
- David Lambert, Syndicat des professionnelles en soins des Cantons-de-l'Est
- Ariane Poirier, Syndicat des professionnelles en soins de la Capitale-Nationale
- Marc Tremblay, Syndicat des professionnelles en soins de Montérégie-Centre

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES STATUTS ET RÈGLEMENTS ET LES STRUCTURES DE FONCTIONNEMENT

Mandats :

- Proposer des changements aux statuts et règlements ainsi qu'aux structures de la FIQ et des syndicats affiliés
- Recommander la convocation des instances appropriées pour prendre les décisions nécessaires aux changements

Militantes élues :

- Julie Boivin, Syndicat des professionnelles en soins du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Alexandre Chabot, Syndicat interprofessionnel en soins de santé de l'Abitibi-Témiscamingue
- Karine d'Auteuil, Syndicat des professionnelles en soins de l'Outaouais
- Audrey Labbé, Syndicat des professionnelles en soins de Chaudière-Appalaches
- Isabelle Lajeunesse, Syndicat des professionnelles en soins de la Capitale-Nationale
- Julie Lebrun, Syndicat des professionnelles en soins de la Mauricie et du Centre-du-Québec

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA GESTION FINANCIÈRE DE LA TRANSITION

Mandats :

- Établir les liens nécessaires en prévision d'une transition efficace
- Gérer adéquatement la transition financière et la gouvernance de la FIQ et des syndicats affiliés

Militantes élues :

- Anthony Bossé, Syndicat interprofessionnel de la santé de l'IUCPQ
- Hélène Cadotte, Syndicat des professionnelles en soins de Montérégie-Est
- Amélie Dulac, Syndicat des professionnelles en soins de la Capitale-Nationale
- Denis Grondin, Syndicat des professionnelles en soins de Montérégie-Centre
- Kamal Kial, Syndicat des professionnelles en soins de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
- Patricia Pouliot, Syndicat des professionnelles en soins de Chaudière-Appalaches ■

INFORMER ET SENSIBILISER LES MEMBRES À LA SOLIDARITÉ

En adoptant cette politique de solidarité, la délégation rend possible la mise en place de deux nouveaux lieux d'échanges et de réflexions : les Rendez-vous solidaires et les moments solidaires.

Ayant pour objectif de politiser les militantes, les Rendez-vous solidaires seront des occasions d'échanger, d'apprendre et de rendre plus concrets les principes de la solidarité internationale. Quant aux moments solidaires, ils permettront le partage ponctuel d'information en lien avec la solidarité dans des lieux donnés comme les réseaux ou les instances.

Lors des échanges avec les militantes, la FIQ a tenu à réitérer l'importance de la responsabilité sociale qui incombe à un syndicat féministe aussi important que fort au Québec. Que ce soit avec des partenaires d'ici ou d'ailleurs, la FIQ continuera à lutter contre toute forme d'oppression et fera la promotion du respect des droits humains et de l'égalité entre les femmes et les hommes, mais aussi entre les femmes elles-mêmes. La solidarité internationale est au cœur de l'action syndicale. Elle permet d'allier les forces progressistes et citoyennes pour le respect de la dignité des travailleuses et des travailleurs.

ÉTATS
FINANCIERSÉtats financiers 2022
La FIQ, toujours en bonne santé financière

Roberto Bomba, trésorier

ÉTATS FINANCIERS 2022
LA FIQ, TOUJOURS EN BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

La FIQ a connu une bonne année financière 2022, malgré un contexte difficile dû à une troisième année de pandémie. Pendant cette crise sans précédent, la Fédération a réussi à s'adapter pour bien répondre aux besoins des syndicats affiliés et des membres.

En effet, l'exercice financier 2022 démontre toute l'importance que la FIQ accorde à son offre de services qui s'est traduite par l'investissement des ressources humaines et financières nécessaires. La Fédération est satisfaite de sa gestion rigoureuse qui lui permettra de bien se position-

ner pour l'avenir et de faire face aux changements importants qui l'attendent, notamment avec l'adoption du projet de loi n° 15. ■

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2022 (12 mois)	2021 (12 mois)
REVENUS		
Cotisations régulières	46 165 274	42 703 420
Intérêts	112 073	87 607
Subventions	201 193	201 193
Autres revenus	328	12 807
Total des revenus	46 478 867	43 005 027
DÉPENSES		
Instances et officières syndicales	2 440 607	2 179 119
SECTEURS		
Relations de travail	20 896 171	20 299 126
Secteurs et services	1 781 614	1 688 479
Sociopolitique	569 698	635 580
Condition féminine	243 459	356 045
SST	462 366	415 331
Organisation du travail et Pratique professionnelle	713 673	711 505
Sécurité sociale	473 899	392 626
Total des secteurs	25 140 880	24 498 692
SERVICES		
Éducation-Animation	1 106 477	981 083
Organisation syndicale	1 082 745	796 415
Communication	1 464 914	1 213 367
Traduction et Web	687 293	724 332
Total des services	4 341 430	3 715 197
Administration (incl. informatique)	9 329 616	9 135 429
Ressources humaines	1 668 327	1 608 363
Total des dépenses	42 920 861	41 136 800
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>3 558 007</u>	<u>1 868 227</u>

RÉSERVE POUR SOLIDARITÉ	2022 (12 mois)	2021 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration	225 198	216 639
Autres revenus	0	0
Total de la contribution	225 198	216 639
DÉPENSES		
Solidarité	125 040	137 052
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>100 158</u>	<u>79 587</u>

RÉSERVE POUR NÉGOCIATION	2022 (12 mois)	2021 (12 mois)
CONTRIBUTION DU FAG		
Cotisations régulières	3 500 000	3 000 000
Cotisation additionnelle	0	0
Autres revenus	0	0
Total de la contribution	3 500 000	3 000 000
NÉGOCIATION		
Salaires et avantages sociaux	1 439 991	862 479
Frais de déplacement	205 399	49 757
Frais de location	5 183	747
Frais de reprographie	240 406	0
Messagerie et communication	1 280	17 697
Honoraires professionnels	102 384	109 176
Publications	300 960	244 148
Frais d'adhésion	0	0
Conseils fédéraux	1 594 196	294 513
Autres dépenses	43 838	90 392
Publicité/sondage/campagne	46 689	734 322
Négociation privée	0	0
Total des frais de négociation	3 980 327	2 403 231
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)	<u>(480 327)</u>	<u>596 769</u>

RÉSERVE POUR INSTANCES	2022 (12 mois)	2021 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration	3 644 703	2 447 391
Autres revenus	0	0
Total de la contribution	3 644 703	2 447 391
DÉPENSES		
Instances (incl. péréquation)	3 373 374	3 388 919
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>271 329</u>	<u>(941 528)</u>

RÉSERVE POUR SIÈGE SOCIAL	2022 (12 mois)	2021 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration	0	0
DÉPENSES		
Siège social	0	0
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>0</u>	<u>0</u>

ÉTATS FINANCIERS

États financiers 2022 La FIQ, toujours en bonne santé financière

FONDS DE DÉFENSE SYNDICALE			BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022			
	2022 (12 mois)	2021 (12 mois)		Fonds de défense syndicale	Fonds d'administration*	Total
REVENUS			ACTIF À COURT TERME			
Contribution du Fonds d'administration			Encaisse	210 884	14 206 649	14 417 533
<i>PRESTATIONS</i>			Placements temporaires	2 644 666	12 992 961	15 637 626
Cotisations régulières	551 909	228 589	Avances au Fonds d'administration	3 576 124	0	3 576 124
Dons	0	0	Avances au Fonds comité paritaire ass.	0	677 049	677 049
Intérêts	34 529	17 088	Avances au FDS	0	0	0
	<u>586 438</u>	<u>245 677</u>	Débiteurs	0	2 044 578	2 044 578
<i>ORGANISATION</i>			Frais imputables au prochain exercice	26 528	942 423	968 951
Cotisations régulières	1 103 818	1 267 630	Frais reportés	0	5 737 318	5 737 318
Intérêts	9 502	2 858	Immobilisations	0	3 317 575	3 317 575
Autres revenus	0	0	ACTIF TOTAL	6 458 202	39 918 553	46 376 754
	<u>1 113 320</u>	<u>1 270 488</u>	PASSIF À COURT TERME			
Total des revenus	1 699 758	1 516 165	Créiteurs et frais cours	0	3 602 648	3 602 648
DÉPENSES			Revenus reportés	0	0	0
<i>PRESTATIONS</i>			Développement des ressources humaines	0	421 576	421 576
Comité Fonds de défense syndicale	2 128	3 971	Dettes échéant à moins d'un an	0	0	0
Salaires et charges sociales	639 174	943 691	Comptes à payer	0	8 573 749	8 573 749
Frais de déplacement	12 061	26 059		0	12 597 973	12 597 973
Amendes et frais judiciaires	0	0	Dû au FDS	0	3 576 124	3 576 124
Honoraires professionnels	20 791	101 134	DETTE À LONG TERME	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Intérêts et frais bancaires	0	0	PASSIF TOTAL	0	16 174 097	16 174 097
Autres dépenses	34 152	41 708	AVOIR DES MEMBRES			
Aide financière	1 573	9 614	Surplus accumulé non affecté	6 458 202	12 024 138	18 482 339
	<u>709 879</u>	<u>1 126 177</u>	Surplus affecté-mobilier/équipement	0	731 935	731 935
<i>ORGANISATION</i>			Surplus affecté-informatique	0	2 585 640	2 585 640
Salaires, libérations et charges sociales	85 112	92 488	Surplus affecté-frais reportés siège social	0	5 737 318	5 737 318
Frais de déplacement	6 322	9 445	Surplus-réserve pour négociation	0	587 331	587 331
Frais de location	12 968	0	Susplus-réserve pour solidarité	0	379 387	379 387
Frais de reprographie	40 681	0	Surplus-réserve pour instances	0	1 698 706	1 698 706
Messagerie et communication	33 774	0		<u>6 458 202</u>	<u>23 744 456</u>	<u>30 202 657</u>
Honoraires professionnels	20 579	4 024	PASSIF ET AVOIR	6 458 202	39 918 552	46 376 754
Autres dépenses	149 598	0				
	<u>349 034</u>	<u>105 957</u>				
Total des dépenses	1 058 913	1 232 134				
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES						
	<u>640 845</u>	<u>284 031</u>				

* réserves solidarité, négociation, siège social et instances

	Fonds de défense syndicale	Fonds d'administration	Réserve pour négociation	Réserve pour solidarité	Réserve pour instances	Total
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2021	5 817 357	19 371 024	(782 341)	279 229	1 427 378	26 112 646
Redressement	0	0	0	0	0	0
Solde redressé des fonds au 31 décembre 2021	5 817 357	19 371 024	(782 341)	279 229	1 427 378	26 112 646
Revenus de l'exercice 2022	1 699 758	46 478 868	3 500 000	225 198	3 644 703	55 548 527
Dépenses de l'exercice 2022	1 058 913	42 920 861	3 980 327	125 040	3 373 374	51 458 515
Excédent de l'exercice 2022	640 845	3 558 007	(480 327)	100 158	271 329	4 090 012
TRANSFERT SURPLUS INTERFONDS	0	(1 850 000)	1 850 000			0
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2022	6 458 202	21 079 031	587 332	379 387	1 698 706	30 202 658
Surplus affecté-mobilier/équipement		731 935				
Surplus affecté-siège social		5 737 318				
Surplus affecté-informatique		2 585 640				
Surplus accumulé non affecté		12 024 138				

N.B. Les arrondissements à l'unité la plus près peuvent causer de minimes écarts

OFFRIR LES MEILLEURS SERVICES POSSIBLES

80 000 professionnelles en soins, de tous les milieux, réunies



(de gauche à droite) Hélène Cadotte, Cyril Gabreau et David Lambert, membres du comité Vérification interne

RÉPONDRE AUX BESOINS DES MEMBRES ET DES SYNDICATS AFFILIÉS : TOUJOURS UNE PRIORITÉ

Après avoir tenu six rencontres, assisté à la présentation des états financiers vérifiés par la firme comptable responsable et eu plusieurs discussions avec la coordination et le Comité exécutif de la FIQ, les trois militantes élues au comité Vérification interne ont fait état de leurs travaux à la délégation du conseil national des 30 et 31 mai.

L'année 2022 a été marquée par plusieurs événements qui ont sollicité la Fédération et ses syndicats affiliés. Pensons notamment à la mobilisation virtuelle des membres provoquée par le non-respect des engagements du gouvernement sur le versement de la rétroaction salariale, au projet

pilote d'instances hybrides visant à favoriser une meilleure conciliation travail-famille-vie personnelle pour les déléguées, à l'amorce d'une nouvelle ronde de négociations, à la mise sur pied d'un projet pilote de structure militante de mobilisation et à la création du comité Communication.

De nombreux combats ont été menés et plusieurs sont encore d'actualité, mais c'est toujours dans l'objectif de répondre aux besoins de ses syndicats affiliés et de ses membres que la FIQ déploie tous les efforts nécessaires pour mener à bien ses projets, tout en maintenant une bonne santé financière. ■

BIENVENUE À LA FIQ AUX INFIRMIÈRES ET INFIRMIÈRES AUXILIAIRES MEMBRES DES SYNDICATS SUIVANTS :

- Les Professionnel(le)s en Soins de Santé Unis (PSSU)
- Alliance Interprofessionnelle de Montréal (AIM)
- Syndicat régional des professionnelles en soins du Québec (SRPSQ)
- Syndicat des Professionnelles en soins de Québec (SPSQ)
- Syndicat des salariées de la Coopérative de solidarité SABSA
- Syndicat des infirmières et infirmières auxiliaires du Centre Champlain de Gatineau

80 000 PROFESSIONNELLES EN SOINS, DE TOUS LES MILIEUX, RÉUNIES

Le 1^{er} juin 2023, les déléguées de la FIQ | Secteur privé et celles de la FIQ étaient réunies pour des congrès spéciaux lors desquels elles ont entériné l'admission des six syndicats représentant des professionnelles en soins travaillant dans des établissements privés et privés conventionnés, affiliés à la FIQ | Secteur privé, au sein de la FIQ.

Ce retour des syndicats vers la Fédération permet donc à plus de 80 000 professionnelles en soins de parler d'une seule et même voix pour faire entendre leurs revendications, qui sont les mêmes dans tous les milieux de travail. Avec le dépôt du projet de loi n° 15, qui entraînera une vaste réorganisation du réseau, le moment est bon pour se serrer les coudes, se regrouper et ainsi mieux se mobiliser.

C'est à l'unanimité que les déléguées ont entériné les différentes propositions, qui marquaient l'aboutissement d'une longue réflexion et d'une démarche démocratique entamée depuis le début de l'année. Cette importante preuve de confiance envers les élues de la FIQP et celles de la FIQ a été accueillie avec émotion, alors que débute un

tout nouveau chapitre pour l'organisation.

Le travail acharné et le don de soi des militantes syndicales de la FIQP ont été soulignés en grand au cours de cette journée, particulièrement le profond engagement de Sonia Mancier, présidente de la FIQP depuis sa création en 2017. La bonne nouvelle, c'est que la FIQ pourra toujours compter sur ces militantes d'exception au sein d'une délégation unie, qui comptera un seul lieu décisionnel, facilitant ainsi la participation de toutes aux débats.

PRIORITÉ : SERVICES AUX MEMBRES

Au quotidien, cette transition n'entraînera aucun changement, puisque les services aux membres étaient déjà assurés par la FIQ. Les

différents syndicats (AIM, PSSU, SPSQ, SRPSQ, Syndicat des salariées de la Coopérative de solidarité SABSA, Syndicat des infirmières et infirmières auxiliaires du Centre Champlain de Gatineau) poursuivent leurs activités, puisque ce n'est que l'affiliation à la Fédération qui a changé, grâce à une procédure démocratique simplifiée.

Offrir les meilleurs services possibles aux membres reste d'ailleurs la priorité des syndicats, qui continueront de réseauter et de collaborer pour y arriver. Les syndicats ont aussi la volonté de faire connaître la réalité des infirmières et des infirmières auxiliaires travaillant dans les milieux privés et privés conventionnés et de faire vivre cette particularité au sein de la Fédération. ■



Sonia Mancier, présidente de la FIQP



Isabelle Noiseux, vice-présidente de la FIQP



Isabelle Roy, trésorière de la FIQP



Patricia Conrath, vice-présidente de la FIQP